

## *Rapport du maire – 3 juin 2020*

---

Mesdames, Messieurs,

C'est avec plaisir que je vous présente, à titre de maire, le rapport annuel de la situation financière de notre municipalité pour l'année 2019. Ce rapport est fait en vertu des dispositions de l'article 955 du Code municipal du Québec, de la Loi sur la fiscalité municipale et la Loi sur le traitement des élus municipaux.

La vérification des livres comptables a été effectuée par la firme de comptables, Mercier Vallières Lapointe S.E.N.C, elle a été approuvée et adoptée à la séance du 4 mai 2020. Le vérificateur mentionne dans son rapport de vérification externe que « ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2019 ».

L'année 2019 s'est terminée par un surplus de 172 168 \$ nous laissant un excédent accumulé 513 752\$ plus un fonds de roulement de 32 657\$.

Planifier et réaliser ces projets seraient impossible sans un bon travail d'équipe. Je veux remercier tous les employés municipaux pour leur grande collaboration et leur disponibilité.

Merci également à tous les membres du conseil municipal qui, par leurs opinions et leur travail, contribuent au bon fonctionnement de la municipalité.

Enfin, merci à tous les comités et organismes qui, souvent dans l'ombre, contribuent à dynamiser et faire avancer notre municipalité.

Merci et bonne soirée,  
Martin J. Côté, maire